

II/ DU POÉTIQUE AU PROSAÏQUE

1- DE LA FORME D'ÉCRITURE : VERS vs PROSE

Toute une partie de la littérature est versifiée. L'autre partie est en prose et s'oppose donc à la première de par sa forme d'écriture : la prose est un discours continu, qui avance, graphiquement, en remplissant les lignes du texte (*prosa*, en latin, dérive de *pro vorsa oratio*, « discours qui va tout droit »). Les vers, au contraire, découpent le discours en segments courts, souvent de même dimension, et à la fin de chacun, un autre reprend, comme le nouveau sillon d'un champ labouré (le latin *versus*, vers, vient du participe passé de *vertere*, retourner). Un simple regard jeté sur disposition d'un texte sur une page permet de distinguer les deux. A l'oral, la poésie se distingue par les retours de repères audibles, comme les accents toniques, les rimes, le nombre des syllabes. Cet extrait (Scène VI, acte II) de la comédie de Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, est amplement illustratif de nos propos :

MONSIEUR JOURDAIN : [...] il faut que je vous fasse une confidence. Je suis amoureux d'une personne de grande qualité, et je souhaiterais que vous m'aidassiez à lui écrire quelque chose

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Fort bien.

MONSIEUR JOURDAIN : Cela sera galant, oui.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Sans doute. Sont-ce des **vers** que vous lui voulez écrire ?

MONSIEUR JOURDAIN : Non, non ; point de **vers**.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Vous ne voulez que de la **prose** ?

MONSIEUR JOURDAIN : Non, je ne veux **ni prose ni vers**.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Il faut bien que ce soit l'un ou l'autre.

MONSIEUR JOURDAIN : Pourquoi ?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Par la raison, monsieur, **qu'il n'y a, pour s'exprimer, que la prose ou les vers**.

MONSIEUR JOURDAIN : Il n'y a que la prose ou les vers ?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Non, monsieur. **Tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose**.

MONSIEUR JOURDAIN : Et comme l'on **parle**, qu'est-ce que c'est donc que cela ?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : De la **prose**.

MONSIEUR JOURDAIN : Quoi ! Quand je dis : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit », c'est de la **prose** ?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE : Oui, monsieur

MONSIEUR JOURDAIN : Par ma foi, il y a plus de quarante ans que **je dis de la prose** sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela.

La poésie est toujours apparue comme un genre noble, un mode d'expression doté de caractéristiques artistiques. D'ailleurs l'étymologie du mot « poésie » est *poein*, qui désignait en grec l'action de fabriquer, produire : « *art du langage fabriqué, c'est-à-dire différent, et de ce fait, rythmé. En ce sens, la poésie s'oppose à la prose* »¹. Selon Paul Valéry, la prose est subordonnée à l'idée, au sens, dont elle a pour fonction d'assurer la formulation et la transmission. Au contraire du langage poétique fondé sur « *le son, le rythme, les rapprochements physiques des mots* »², il ne se réduit pas au sens à transmettre. Jean-Paul Sartre de même considère que « *Les poètes sont des hommes qui refusent d'utiliser le langage* » comme instrument, et le poète « *considère les mots comme des choses non comme des signes* »³.

Nous avons intitulé ce point « du poétique au prosaïque » car comme nous le montrent les tableaux ci-dessous⁴, l'évolution des genres littéraires à travers l'histoire de la littérature française va de genres dominants en vers à des genres dominants en prose. En effet, tout le long du moyen-âge, seuls les genres poétiques existaient. Il faudra attendre le 16^{ème} siècle pour voir émerger une littérature en prose avec des monuments comme *Pantagruel* (1532) et *Gargantua* (1534) de Rabelais, ou encore les *Essais* (1595) de Montaigne. La forme poétique de l'époque s'est illustrée par des œuvres telles que *La chanson de Roland*, *Le roman de Renard* (roman en vers à la différence du roman en prose que l'on connaît de nos jours). Les grandes tragédies en vers de Racine et de Corneille, *Phèdre* (1677) et *Le Cid* (1636), avec les comédies de Molière font du 17^{ème} le siècle d'or du théâtre en France. Siècle marqué aussi par les *Fables* en vers de La Fontaine et l'émergence de textes prosaïques critiques comme *Les Pensées* (1670) de Blaise Pascal ou *Les Caractères* (1696) de La Bruyère. La prose romanesque connaîtra aussi une percée avec *La Princesse de Clèves* (1678) de Mme de Lafayette.

Le 18^{ème} siècle voit l'émergence de l'essai critique en prose comme genre dominant reléguant les textes en vers au second plan. Ceci s'explique par l'activité rédactionnelle accrue des écrivains philosophes, principalement Voltaire, Montesquieu et Rousseau, qui ont fait de ce siècle celui des Lumières.

¹ - VIALA Alain et al. (Dir.), *Dictionnaire du littéraire*, op.cit., entrée « Poésie ».

² - VALÉRY Paul, *Variété III*, Paris, Gallimard, 1936, p. 75.

³ - SARTRE Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature*, Paris, Gallimard, 1948, pp. 17-19.

⁴ - ACHOUR Christiane et REZZOUG Simone, *Convergences critiques*, Alger, OPU, 1995, pp. 134-135.

Au 19^{ème} siècle, le roman en prose, de genre secondaire devient le genre dominant avec des auteurs comme Victor Hugo, Honoré de Balzac, Emile Zola, Stendhal, Flaubert... La poésie, essentiellement lyrique, est relégué au second plan quoique des mouvements littéraires tels que le Romantisme, le Parnasse, le Symbolisme marque l'histoire littéraire française avec des poètes de grande envergure comme Baudelaire, Verlaine, Rimbaud... Ce siècle verra aussi la naissance du Drame pour le théâtre avec *Hernani* (1830) de Victor Hugo.

Le 20^{ème} siècle va asseoir la domination du roman en particulier, et des genres littéraires prosaïques en général, avec des auteurs majeurs comme Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Simone de Beauvoir, Nathalie Sarraute, Michel Simon, Michel Butor, Marguerite Duras, Alain-Robbe-Grillet... Ce dernier qui sera l'initiateur du Nouveau Roman.

MOYEN ÂGE (11^{ème} – 15^{ème} siècles)	
GENRE DOMINANT	GENRES SECONDAIRES
<p>Poésie épique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • guerrière : La Chanson de Roland (début 12^{ème} s.) • courtoise : Chrétien de Troyes, <i>Lancelot, Perceval</i> (fin 12^{ème} s.) • Philosophique : G. de Loris et J. de Meung, <i>Le roman de la Rose</i> (1230-1280). 	<p>Poésie satirique : <i>Le Roman de Renard</i> (12^{ème} – 14^{ème} s.)</p> <p>Poésie dramatique : <i>Le jeu d'Adam</i> (12^{ème} s.) ; <i>La Farce de Maitre Patelin</i> (environ 1460)</p> <p>Poésie lyrique : Rutebeuf (13^{ème} s.) ; Villon, <i>Le Testament</i> (1461).</p>

16^{ème} siècle

GENRE DOMINANT	GENRES SECONDAIRES
<p>Poésie lyrique :</p> <p>Ronsard, <i>Les Amours</i> (1552) ; Du Bellay, <i>Les Regrets</i> (1558)</p>	<p>Poésie épique : Ronsard, <i>La Franciade</i> (1572)</p> <p>Poésie dramatique : Garnier, <i>Les Juives</i> (1583)</p> <p>Poésie didactique et satirique : Ronsard, <i>Les Discours</i> (1562) ; D'Aubigné, <i>Les Tragiques</i> (1577) ; <i>La Satire Ménippée</i> (1594)</p> <p>Textes difficilement classables :</p> <ul style="list-style-type: none">• romanesques : Rabelais, <i>Pantagruel</i> (1532)• critiques : Montaigne, <i>Essais</i> (1595)

17^{ème} siècle	
GENRE DOMINANT	GENRES SECONDAIRES
<p>Poésie dramatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tragique : Corneille, <i>Le Cid</i> (1636) ; Racine, <i>Phèdre</i> (1677) ; • comique : Molière, <i>Tartuffe</i> (1669). 	<p>Poésie didactique : La Fontaine, <i>Fables</i> (1694)</p> <p><u>Prose</u> critique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • religieuse : Bossuet, Pascal ; • morale : La Rochefoucauld, <i>Maximes</i> (1665) ; La Bruyère, <i>Les caractères</i> (1696). <p><u>Prose</u> romanesque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sentimentale : d'Urfé, <i>L'Astrée</i> (1607) ; • burlesque : Scarron, <i>Le roman comique</i> (1651) ; • psychologique : M^{me} de La Fayette, <i>La Princesse de Clèves</i> (1678).
18^{ème} siècle	
GENRE DOMINANT	GENRES SECONDAIRES
<p>Essai critique :</p> <p>Montesquieu, <i>L'Esprit des lois</i> (1748) ;</p> <p>Rousseau, <i>Du contrat social</i> (1762) ;</p> <p>Voltaire, <i>Le Dictionnaire philosophique</i> (1764).</p>	<p>Épopée : Voltaire, <i>La Henriade</i> (1723)</p> <p>Théâtre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tragique : Voltaire, <i>Zaïre</i> (1732) ; • comique : Marivaux, <i>Le jeu de l'amour et du hasard</i> (1730) ; Beaumarchais, <i>Le Mariage de Figaro</i> (1784). <p>Roman :</p> <ul style="list-style-type: none"> • philosophique : Voltaire, <i>Candide</i> (1759) ; • réaliste : Prévost, <i>Manon Lescaut</i> (1731) ; Diderot, <i>Jacques le fataliste</i> (1773).

19^{ème} siècle

GENRE DOMINANT	GENRES SECONDAIRES
<p>Roman :</p> <ul style="list-style-type: none"> • psychologique : Chateaubriand, <i>René</i> (1802) ; • historique : Hugo, <i>Notre-Dame de Paris</i> (1831) ; • réaliste : Stendhal, <i>Le Rouge et le Noir</i> (1831) ; Balzac, <i>Le Père Goriot</i> (1834) ; Flaubert, <i>Madame Bovary</i> (1857) ; Zola, <i>Germinal</i> (1885). 	<p>Poésie lyrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • romantique : Lamartine, <i>Les Méditations poétiques</i> (1820) ; Musset, <i>Les Nuits</i> (1835-1837) ; Hugo, <i>Les Contemplations</i> (1856) ; • parnassienne : Leconte de Lisle, <i>Poèmes antiques</i> ; • symboliste : Baudelaire, <i>Les fleurs du mal</i> (1857) ; Verlaine, <i>Poèmes saturniens</i> (1866) ; Rimbaud, <i>Illuminations</i> (1886), Mallarmé, <i>Poésies</i> (1898). <p>Poésie épique : Hugo, <i>La Légende des siècles</i> (1883).</p> <p>Théâtre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Drame : Hugo, <i>Hernani</i> (1830), <i>Ruy Blas</i> (1883) ; • Vaudeville : Labiche, <i>Le Chapeau de paille d'Italie</i> (1851). <p>Critique : Michelet, <i>Histoire de France</i> I-VI (1833-1844) ; Sainte-Beuve, <i>Les causeries du lundi</i> (1851-1862) ; Taine, <i>Histoire de la littérature anglaise</i> (1864).</p>